

RN21 Opération 120 minutes pour une cause



RN21 Opération 120 minutes pour une cause

Tout comme le week-end Pascal, celui du premier mai avec son pont de trois jours est synonyme de forte circulation et en corolaire risque accru d'accidents, c'est pourquoi comme le 17 avril, vendredi était menée sur le département une opération "120 minutes pour une cause". Le but réduire les chiffres de l'accidentologie sur le département, car ceux-ci sont mauvais et même très mauvais.

Après une baisse régulière durant plusieurs années la courbe de l'accidentologie s'est inversée. Sur l'année 2016 une forte augmentation, et du nombre d'accidents +28% et du nombre de blessés +27% a été enregistrée par rapport à l'année précédente et la situation continue de s'aggraver. Les chiffres sont éloquentes 45 accidents corporels entraînant 58 blessés sur les quatre premiers mois contre respectivement 29 accidents et 36 blessés sur la même période 2016. Des accidents qui s'avèrent également plus graves puisque sur un an le nombre de blessés hospitalisés progresse de 64%.

Anne Laybourne, sous-préfète de l'arrondissement de Mirande était présente sur l'opération menée sur la RN21 sur la commune de Laguian Mazous de 16h30 à 18h30 par les gendarmes de la COB de Mirande. En deux heures de temps 49 automobilistes ont été interceptés pour excès de vitesse. A cette occasion les gendarmes ont constaté une dizaine d'autres infraction, non présentation de papiers, défaut de contrôle technique ou d'assurance. Pour ces excès ne rentrant pas dans la catégorie des délits la procédure est automatisée et donc rapide. D'ici quelques jours les contrevenants recevront leur PV directement à domicile.

La sous préfète faisait remarquer que les grands excès de vitesse se multipliaient aussi (50kms/h au-delà de la vitesse maximum autorisée). Quatorze ont été constatés depuis le début de l'année qui entraînent la mise en fourrière immédiate du véhicule pour 7 jours avec tous les frais supplémentaires que cela implique. Au-delà de ces actions répressives, celle-ci faisait remarquer que les services de gendarmerie s'impliquent dans de nombreuses opérations de préventions souvent aux cotés de la Prévention Routière, comme les interventions en milieu scolaire, leur présence au salon des seniors ou encore au forum santé et travail. Anne Laybourne remettait également à la presse la lettre de la sécurité routière émise par la préfecture qui reprend les données propres au département, des rappels règlementaires anciens ou récents et des témoignages d'actions de prévention menées sur le Gers. Un mémo d'information que le préfet Pierre Ory souhaite désormais trimestriell

En attendant et malgré cela, mardi encore en milieu d'après midi, un automobiliste a été contrôlé à la vitesse de 193kms/h sur la section 2 fois deux voies de la RN21. Le conducteur, un gersois âgé de 31 ans, a fait l'objet d'une rétention immédiate du permis de conduire et devra répondre de ses actes devant la justice.

L'alcool, la vitesse voire les deux conjugués sont les premières causes des accidents de la route. L'accident est rarement une fatalité, dans tous les cas la vitesse reste un facteur aggravant. D'autres opérations de ce type seront programmées dans les semaines à venir.



IMG_0010_0275.JPG



IMG_0015_0280.JPG



IMG_0014_0447.JPG



IMG_0018_0451.JPG